

AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : Marché public de services

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : Préfecture de la Martinique

Point de contact : Mme Périna Corinne - Acheteuse publique - Direction des ressources humaines et des moyens- Cellule marchés publics

Adresse : 82, rue Victor Sévère

Code postal : 97200 Ville : Fort-de-France

Téléphone : 05 96 39 37 66

Courriel : corinne.perina@martinique.pref.gouv.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.martinique.pref.gouv.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) :

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre relative au renforcement parasismique du centre des finances publiques de la commune de Trinité.

Type de marché de services : 12 correspondant à des services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Classification CPV

Objet principal : 71000000-8

Lieu d'exécution : Centre des finances publiques - Quartier de la Crique - 97220 La Trinité

L'avis implique : Un marché public

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Mission de maîtrise d'œuvre relative au renforcement parasismique du centre des finances publiques de la commune de Trinité.

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle hors TVA affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage : 450 000 € valeur août 2020 ;

Le marché comporte une tranche ferme et 2 tranche(s) optionnelle(s).

La tranche ferme concerne les missions de maîtrise d'œuvre de diagnostic (DIA) et d'avant-projet sommaire (APS) telle qu'elle sont décrites dans le cahier des clauses particulières

La première tranche optionnelle comprend les missions d'avant-projet détaillé (APD), les études de projet (PRO), l'assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux [ACT]

La seconde tranche optionnelle comprend les missions d'études d'exécution (études de synthèse et Visa), de direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET), d'ordonnancement, de coordination et de pilotage du chantier (OPC), et d'assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR).

Quantités :

-

Acceptation des variantes : Non.

Prestations divisées en lots : Non.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

- * Origine du financement : Crédits État (BOP 723) et fond de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) à parts égales (50 %) ;
- * Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des clauses particulières pour la tranche ferme et pour les tranches optionnelles ;
- * Les prix seront révisables ;
- * Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
- * Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le candidat remettant une candidature, pour la présente consultation, en tant que membre d'un ou plusieurs groupements ne pourra pas le faire à titre individuel.

Autres conditions particulières :

- * Il sera fait application des articles L.2112-2 et R.2111-10 du code de la commande publique (CCP), les conditions particulières concernant les clauses sociales seront précisées dans le règlement de la consultation et le cahier des clauses particulières ;

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :

Si le candidat utilise le DUME :

Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec :

- l'inscription sur le registre professionnel ou le registre du commerce (partie IV A1).

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

- Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaire - Marchés publics) ;
- La forme juridique du candidat ;
- En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;
- La composition de l'équipe, répartition des tâches et compétences des différents intervenants~RC* L'inscription sur le registre professionnel.

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du CCP seront exclus;

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

Capacité économique et financière - références requises :

Si le candidat utilise le DUME :

- Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec :
 - le chiffre d'affaires annuel des 3 derniers exercices (partie IV B 1a) ;
 - le chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine d'activités couvert par le marché (partie IV B 2b) ;

- le montant couvert par l'assurance contre les risques professionnels (partie IV B 5).

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;
- Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

-

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Si le candidat utilise le DUME :

- Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec :
 - les informations concernant l'opérateur économique (partie II à remplir en totalité)
 - la présentation d'un dossier de références pertinentes, indiquant la nature de l'opération, l'identité du maître d'ouvrage, la mission de maîtrise d'œuvre et le rôle tenu par le candidat, l'importance de l'opération et la date de sa réalisation. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. (partie IV C 1b)

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

Expérience :

La présentation d'un dossier de références pertinentes, indiquant la nature de l'opération, l'identité du maître d'ouvrage, la mission de maîtrise d'œuvre et le rôle tenu par le candidat, l'importance de l'opération et la date de sa réalisation. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

Capacités professionnelles :

L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ;

La preuve des capacités du candidat peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Capacités techniques :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;
- Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;
- Les compétences pluridisciplinaires à réunir en structure, conception et construction parasismique, économie de la construction ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités

professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

-

L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Marché non réservé à des ateliers protégés.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation. Ces critères sont les suivants :

- la valeur technique de la prestation (60%) et se déclinant selon les sous-critères suivants ;
 - pertinence de la notice méthodologique : 36 % ;
 - expertise des intervenants de l'équipe projet : 24 % ;
- le prix de la prestation affecté d'un coefficient (40 %).

PROCÉDURES

Type de procédure : Marché à procédure adaptée procédure adaptée définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : à compléter.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :
2020_DEAL_MO_Trinite

Récompenses et jury :

Une ou des primes seront attribuées : Non

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées :-

Détail des paiements à verser à tous les participants :-

Autres informations :

* Unité monétaire utilisée, l'euro ;

* Les candidatures et les prestations seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;

* A titre indicatif, l'achèvement de l'opération est souhaité pour la fin de l'année 2021 ;

* Prestations réservées à une profession particulière - Références législatives, réglementaires ou administratives applicables : service d'ingénierie ayant une compétence reconnue dans le domaine du renforcement parasismique. ;

* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;

* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres

* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "2020_DEAL_MO_Trinite", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des prestations ou des candidatures :

* L'heure de remise des candidatures et des prestations est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur

* Si plusieurs transmissions des prestations sont successivement effectuées par un même candidat, seule est ouverte la dernière transmission reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des prestations.

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

* Les prestations dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les prestations seront réputées n'avoir jamais été reçues

* Le mode de transmission des candidatures et des prestations retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les plis transmis sous format papier ou sur un support physique électronique.

* Les dossiers de candidatures transmis sur support papier ou sur un support physique électronique (CD-Rom formaté "Joliet"), le seront sous pli cacheté portant les mentions "Mission de maîtrise d'oeuvre relative Confortement parasismique du centre des finances publiques de la commune de Trinité" et "Ne pas ouvrir" ;

Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 12 avril 2018. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

* Les dossiers de candidatures transmis par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "DEAL 972 042020", le seront suivant les modalités précisées par celle-ci et dans les conditions suivantes :

- Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ;

- Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 12 avril 2018. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Martinique

Adresse : 12, Rue du Citronnier - Plateau FOFO - CS 17103

Code postal : 97271 Ville : SCHOELCHER

Téléphone : 0596716667 Télécopieur : 0596631008

Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

- Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : ?? / ?? / ????

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Préfecture de la Martinique – Direction des ressources humaines et des moyens – Cellule marchés publics

Point de contact : Mme Corinne PÉRINA

Adresse : 82 Rue Victor SÉVÈRE

Code postal : 97200 Ville : Fort-de-France

Téléphone : 05 96 39 37 66

Courriel : corinne.perina@martinique.pref.gouv.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.martinique.pref.gouv.fr>

Pour les renseignements techniques :

DEAL Martinique – Service bâtiment durable et aménagement

Point de contact : Gildas LE PENNEC

Adresse : Route de la Pointe de Jaham - BP7212

Code postal : 97274 Ville : Schoelcher

Téléphone : 05 96 59 57 36 – Port : 06 96 32 66 33

Courriel : gildas.le-pennec@developpement-durable.gouv.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>